



Neuchâtel, le 29 novembre 2024

## **Communiqué de presse Session du 3 et 4 décembre 2024**

**La santé financière du canton réjouit les Vert·e·s neuchâtelois·es. Ces bonnes recettes fiscales doivent permettre de développer les prestations offertes par le canton, notamment dans sa politique sociale, climatique, de protection de la biodiversité et de mobilité.**

**La révision très attendue de la loi sur l'accueil des enfants séduit les Vert·e·s, même si l'objectif final, à savoir que chaque demande d'accueil puisse être honorée, n'est pas encore atteint.**

Le bénéfice réjouissant de l'État est à la fois le fruit de la bonne conjoncture et le résultat des anciennes réformes. Toutefois, le ralentissement économique qui se dessine nécessite de rester extrêmement prudent.

La proposition de poursuivre la baisse du barème fiscal n'est pas convaincante pour les Vert·e·s. Les baisses d'impôt ne sont ni équitables, ni ne profitent à toute la population. Une redistribution juste du bénéfice cantonal devrait être étudiée à la place de cette mesure antisociale. De plus, la baisse proposée impacte directement les recettes fiscales communales, sans même leur avoir demandé leur avis. Les Vert·e·s privilégieront donc la diminution du point du coefficient fiscal, en refusant toutefois toute baisse fiscale au vote final.

La LAE3 s'est fait attendre, les réformes qu'elle propose sont attendues tant par les acteurs du terrain que par les familles. Les conditions d'accueil seront améliorées, ce que les Vert·e·s saluent. Toutefois, cette loi cadre ne permet pas encore d'assurer une capacité d'accueil suffisante dans toutes les régions du canton. C'est néanmoins un pas important vers une meilleure conciliation famille-travail. La révision permet en outre d'améliorer les conditions de travail du personnel encadrant, alors que ce secteur est essentiel dans le développement d'une société plus égalitaire. Les Vert·e·s saluent les modifications du projet de base apportées par la commission et proposent également d'introduire une incitation financière aux structures qui offrent une nourriture bio et locale. Le rôle de la collectivité dans le développement d'une nourriture plus saine à travers les structures étatiques est central.